



Autoriser les activités liées aux réparations automobiles au 2313, boulevard du Versant-Nord

Consultation publique

17 septembre 2026

Objectif de l'activité

Objectif de l'activité



Consultation publique : Réglementation

Activité concernant les modifications réglementaires

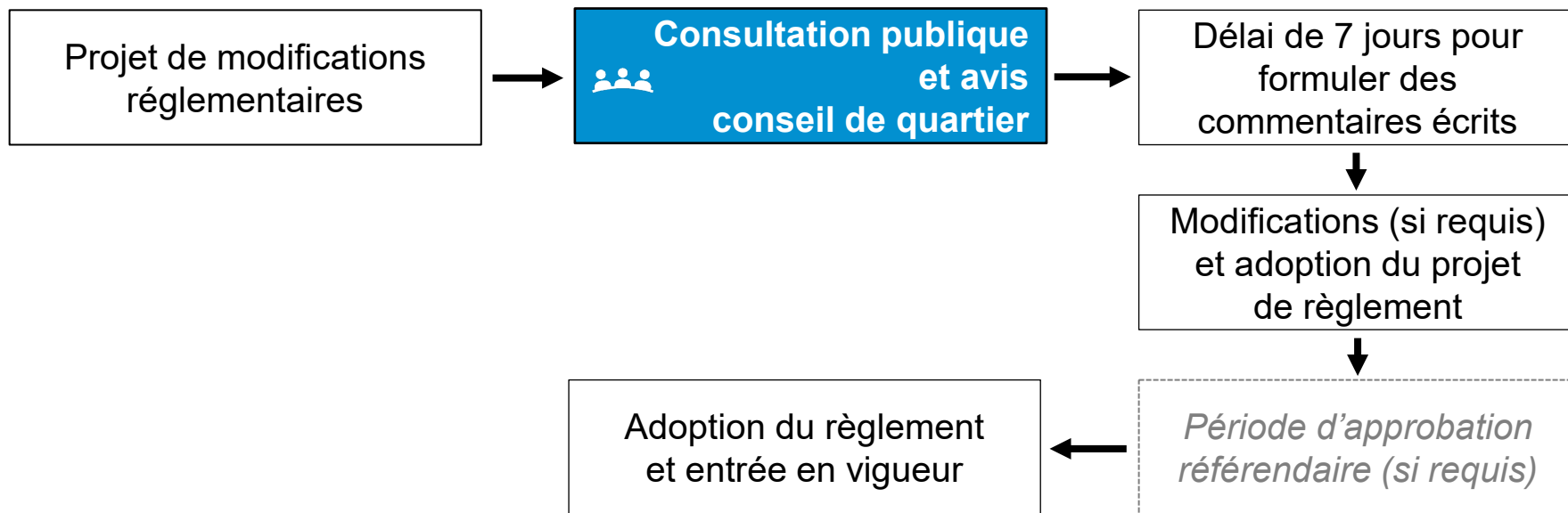
- Présentation des modifications réglementaires
- Questions et commentaires

Objectif de l'activité



Consultation publique : Réglementation

Activité concernant les modifications réglementaires



Projet : localisation et historique

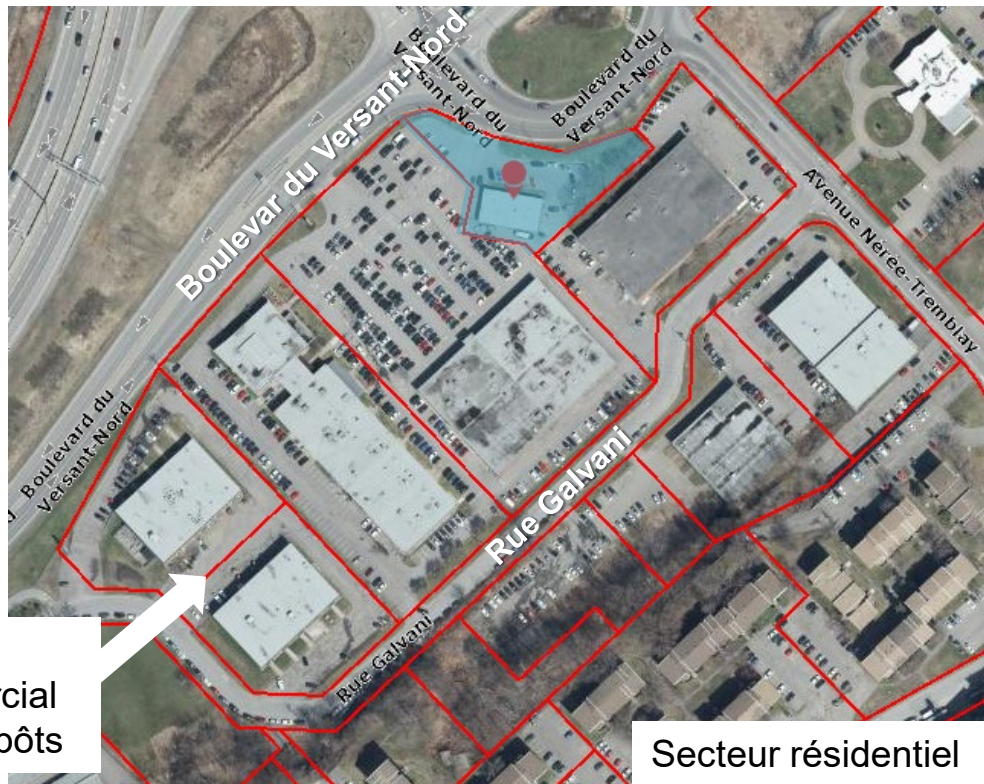
Localisation

- Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
- Quartier de la Cité-Universitaire
- Terrain localisé au sud du boulevard du Versant-Nord et au nord de la rue Galvani



Contexte d'insertion

- Terrain occupé par le commerce « Lave-auto à la main du Vallon Centre Protection »
- Il s'agit d'une zone commerciale, située dans le parc industriel Jean-Talon



Secteur
commercial
et entrepôts

Secteur résidentiel

Présentation du projet

Régularisation des activités liées aux réparations automobiles

- Depuis au moins 15 ans, l'entreprise offre des services complémentaires liés à l'entretien automobile, notamment le remplacement de pare-brise et l'application d'antirouille
- Selon le requérant, ce type d'activités est complémentaire aux usages de lave-auto et elles sont réalisées sans intervention mécanique et ne nécessitent pas un démontage de composantes mécaniques

Présentation du projet (suite)



Modifications réglementaires

Modifications réglementaires

- Ces activités sont assimilées au groupe d'usages C36 atelier de réparation (services de réparation, d'entretien ou de modification de véhicules automobiles, vente au détail et installation de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles)
- Ces activités ne sont pas autorisées à la grille de spécifications 32201Cc, bien qu'il y ait d'autres groupes d'usages autorisés dans la classe d'usages de commerce associé aux véhicules automobiles

Modifications réglementaires (suite)



Usages autorisés

Normes actuelles (règlement en vigueur)	Normes proposées (projet de règlement)
<ul style="list-style-type: none">• C1 services administratifs, C2 vente au détail et services• C3 lieu de rassemblement, C4 salle de jeux mécaniques ou électroniques• C20 restaurant, C21 débit d'alcool• C33 vente ou location de véhicules légers, C35 lave-auto• C30 stationnement et poste de taxi• C40 générateur d'entreposage• P3 établissement d'éducation et de formation• P8 équipement de sécurité publique• I1 industrie de haute technologie, I2 industrie artisanale• I3 industrie générale	<p>Ajout</p> <ul style="list-style-type: none">• C36 atelier de réparation

Analyse des modifications réglementaires

- Il s'agit d'une régularisation d'une activité exercée depuis plusieurs années présentant un faible impact sur milieu
- Le groupe d'usages proposé est compatible avec les usages de la zone et du secteur du parc industriel
- La zone 32201Cc est éloignée des zones résidentielles en raison du dénivelé topographique important existant

Prochaines étapes

Étape	Date (2026)
Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier	17 septembre
Période de 7 jours - réception commentaires écrits	24 septembre
Adoption projet de règlement et avis de motion	13 octobre
Adoption du règlement	9 novembre
Entrée en vigueur du règlement	Fin novembre

Merci!